

## Classification des exploitations du Grand Est

### GROUPE 3 : Petites exploitations herbagères d'élevage extensif

Sous-ensemble à dominante Elevage	Sous-ensemble à dominante Grandes Cultures	Sous-ensemble à dominante Cultures Permanentes
<b>Groupe 1</b> : Moyennes exploitations, cultures et élevage intensif <b>Groupe 3</b> : Petites exploitations herbagères <b>Groupe 4</b> : Grandes exploitations d'élevage bovin avec cultures	<b>Groupe 2</b> : Petites exploitations de cultures, avec ou sans élevage <b>Groupe 5</b> : Grandes exploitations spécialisées en cultures	<b>Groupe 6</b> : Grandes exploitations <b>Groupe 7</b> : Petites exploitations

*Etude sur le champ des exploitations de plus de 25 000 euros de PBS*

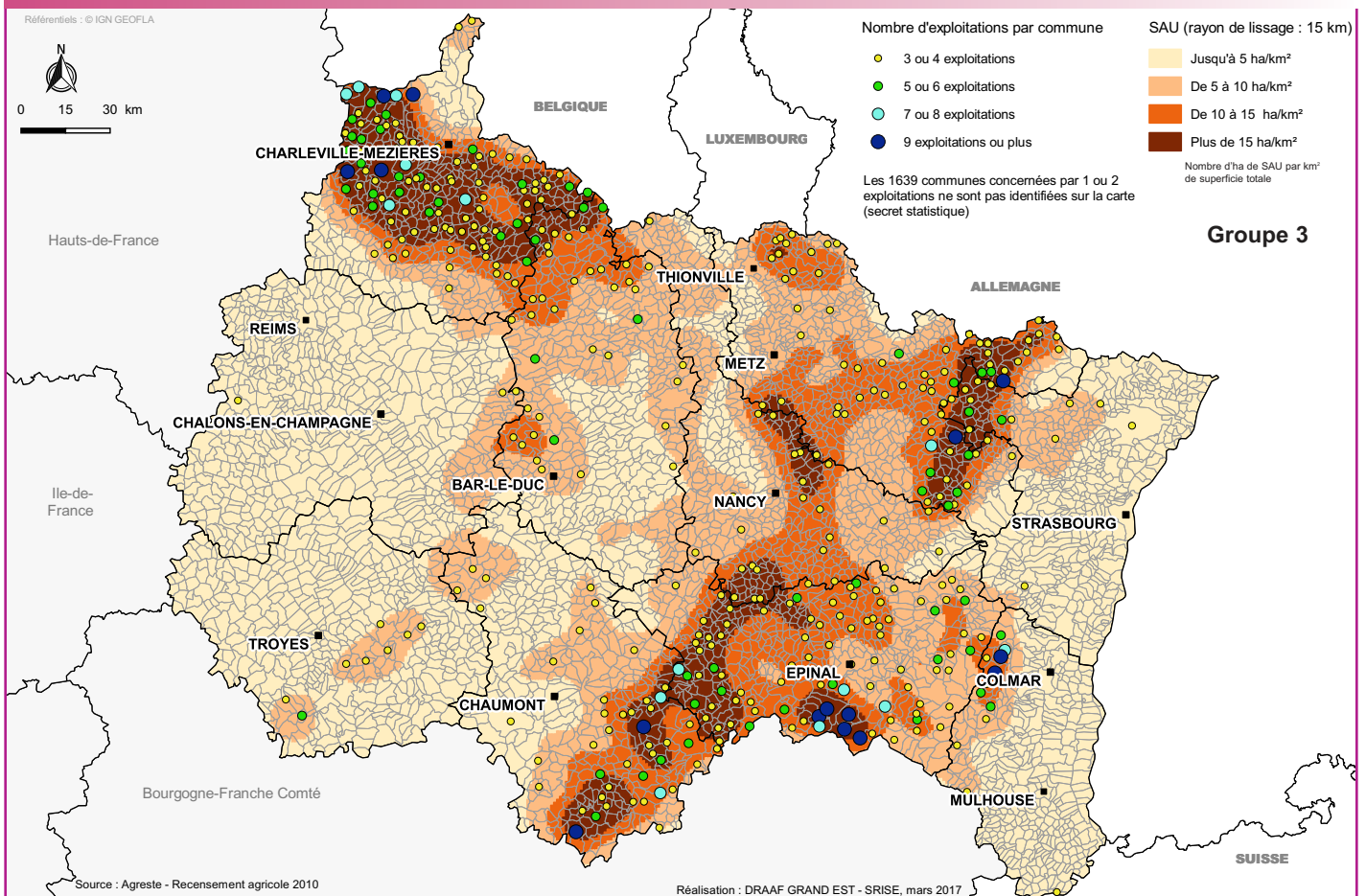
Le groupe 3 est composé de 3 846 exploitations. Ce sont de petites structures d'élevages herbagers. Elles cultivent 392 000 ha de SAU, soit 13% de la surface régionale et détiennent 22% du cheptel régional. Ces petites exploitations sont structurées autour d'un unique atelier d'élevage, le plus souvent de bovins laitiers ou allaitants, mais aussi, plus rarement, d'ovins. La conduite de l'élevage est extensive. Ces exploitations valorisent 34% des pâturages permanents de la région et sont économes en intrants.

La main-d'œuvre mobilisée est essentiellement familiale et les chefs d'exploitation sont rarement pluriactifs. La commercialisation par des circuits courts ainsi que les activités de diversification sont peu répandues. De même, les démarches de production sous signe de qualité ne rencontrent qu'une adhésion modeste.

Ces exploitations génèrent un résultat de 35 000 € en moyenne, le plus faible de tous les groupes.

Leur répartition suit les zones où les pâturages permanents sont les plus denses. On les retrouve donc en grand nombre dans les Vosges, en Moselle et dans les Ardennes.

### Densité géographique des exploitations du groupe 3



## Les stratégies mises en œuvre :

- maintien de petites structures d'élevage à l'herbe aux charges modérées
- valorisation de pâturages permanents
- exploitations qui répondent aux objectifs des aides du 2<sup>ème</sup> pilier
- structures d'exploitation économes en main-d'œuvre

## De petites structures

3 846 exploitations composent le groupe 3, soit 11% des structures Grand Est. Parmi le sous-ensemble Elevage, ces exploitations sont les plus petites par la superficie exploitée, les UGB détenues et la main-d'œuvre mobilisée. En termes économiques, ce groupe contient les plus petites structures. La PBS moyenne est de 98 000 €, globalement de même ordre que celle du groupe 2. Cependant, ces deux groupes sont structurés autour de productions différentes, le plus souvent dans des territoires différents : le groupe 2 avec des grandes cultures de céréales et oléoprotéagineux, le groupe 3 avec des élevages herbagers extensifs. Une des particularités du groupe 3 est de présenter des structures relativement homogènes : on observe une moindre dispersion des quatre variables de taille (PBS, SAU, UGB, UTA) si on compare avec chacun des autres groupes.

La quasi-totalité des exploitations se répartissent sur les 3 premières classes de dimension économique, soit 25 000 à 250 000 €, et les 3/4 des exploitations ont une PBS qui n'excède pas 125 000 €.

## De petites exploitations individuelles

	Groupe 3				Grand Est
	1 <sup>er</sup> quartile	Médiane	Moyenne	3 <sup>ème</sup> quartile	Moyenne
PBS en euros	64 303	92 826	97 967	124 700	194 813
SAU en ha	70,0	95,0	101,9	125,3	86,1
UGB totales	69,0	92,7	102,0	124,9	52,2
UTA totales	1,07	1,41	1,59	2,01	2,01

Source : Recensement agricole 2010

Comme la dispersion est peu marquée, seules 1% des exploitations ont une PBS supérieure à 250 000 €.

Pour les plus petites exploitations, la PBS est constituée à 89% par l'élevage. Pour les plus grandes, cette part n'est plus que de 68%. L'agrandissement se fait donc par le développement des productions végétales. La SAU moyenne est de 102 ha. Elle est inférieure à la SAU moyenne des exploitations hors sous-ensemble Cultures Permanentes de 130 ha, et inférieure également à celle du sous-ensemble Elevage, de 153 ha.

Ces structures nécessitent peu de main-d'œuvre. Celle-ci est de 1,6 UTA en moyenne, bien inférieure à celle du sous-ensemble Elevage, 2,2 UTA.

	Groupe 3	Grand Est
Exploitations individuelles	2 765	17 030
GAEC	194	3 091
EARL	785	10 000
Autres formes sociétaires	102	3 743
<b>Nbre total d'exploitations</b>	<b>3 846</b>	<b>33 864</b>

Source : Recensement agricole 2010

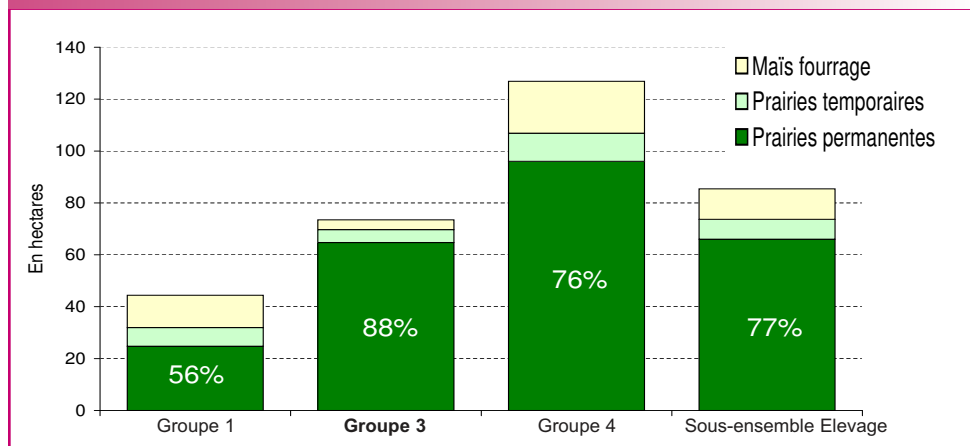
Avec 102 UGB en moyenne, ces exploitations ont les cheptels les plus petits au sein du sous-ensemble Elevage.

Les structures sont à 72% des exploitations individuelles. Dans 20% des cas, elles sont en EARL, dont 44% sont unipersonnelles.

## Peu de terres labourables

Le groupe 3 occupe 13% de la SAU régionale et 34% des surfaces toujours en herbe. Les productions végétales sont essentiellement tournées vers l'alimentation animale. C'est le groupe pour lequel la part de prairies permanentes est la plus élevée dans la surface fourragère, 88% en moyenne. Les prairies permanentes occupent 63% de la SAU. La part de maïs four-

## La part des prairies permanentes caractérise les groupes



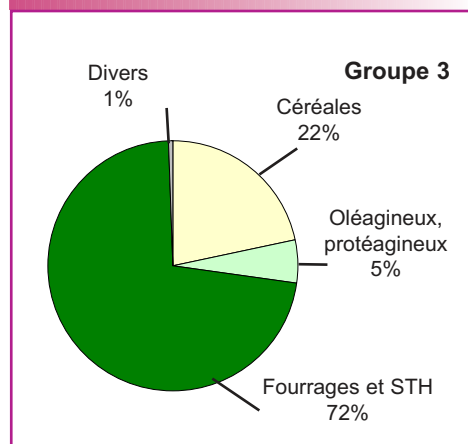
Source : Recensement agricole 2010

rage est très faible (5%), 56% des exploitations n'en font pas du tout.

Il existe tout de même une complémentarité en céréales : 72% des exploitations complètent les rations par 38% des quantités de céréales et protéagineux produites. Au total, 75% de la surface fourragère est pâturée, c'est le taux le plus élevé de tous les groupes.

Les terres labourables sont donc minoritaires ; elles occupent en moyenne 37 ha. Ce sont principalement des céréales, avec de la culture de blé, pour 12 ha, d'orge d'hiver et de printemps, pour 6 ha. On rencontre très peu de maïs grain. Quelques hectares d'oléagineux sont également implantés, notamment en colza, pour 5 ha. La part restante des terres labourables est occupée par des prairies temporaires.

## Des fourrages prédominants



Source : Recensement agricole 2010

## Des élevages extensifs

Le groupe 3 détient 22% du cheptel de la région. Seul le groupe 4 est détenteur d'un cheptel global plus important, 46%, dans des structures de dimension plus conséquente.

Les UGB sont à 91% bovines. Le groupe 3 détient le plus d'ovins, avec 40% des UGB ovines de la région. A contrario, les élevages hors-sol de porcins et de volailles sont très peu représentés. On note toutefois quelques ateliers d'engraissement bovins sans cheptel souche. Le nombre d'UGB moyen est alors de 89 et le chargement, plus élevé, est de 2,5 UGB/ha de surface fourragère.

Il y a une certaine diversité dans la constitution des cheptels bovins : dans 48% des cas on a un élevage unique allaitant, dans 31% des cas un élevage unique laitier et dans 15% des cas un élevage mixte.

Les exploitations présentent des structures différentes selon la proportion de prairies permanentes qu'elles détiennent dans leur SAU. Les exploitations qui exploitent les plus grandes surfaces sont peu herbagères et sont davantage orientées vers la production allaitante que laitière. A l'inverse, les exploitations qui ont une part de pâturages permanents supérieure à 75% sont des structures plutôt petites par la SAU. Les cheptels détenus sont alors importants, en moyenne 112 UGB. C'est dans cette catégorie que l'on trouve le plus de cheptels mixtes.

Le chargement est très homogène. Pour 81% des exploitations, il est compris entre 1 et 2 UGB/ha de surface fourragère. Il présente un niveau inférieur à celui du groupe 4, autre groupe spécialisé en élevage.

44% des exploitations produisent du lait. Les cheptels sont conduits de façon extensive, nourris à l'herbe avec très peu de maïs. La productivité moyenne par vache, de 5 900 litres, est par conséquent en deçà de la moyenne de l'ensemble des producteurs laitiers. Le groupe détient 16% de la référence régionale totale et 41% de la référence vente directe.

Près de 60% des exploitations du groupe ont un élevage de bovins allaitants (seuil de 5 vaches), alors qu'elles ne sont que 18% au niveau régional. Le cheptel moyen de 42 vaches est équivalent à celui du niveau régional.

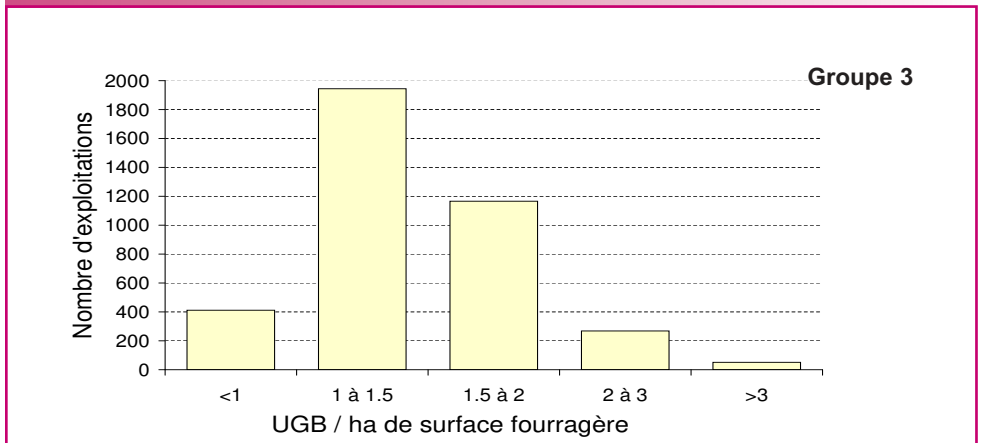
Dans 15% des exploitations, l'élevage de bovins est mixte. Il est constitué d'un cheptel souche moyen de 30 vaches laitières pour un quota de 164 000 litres, et de 18 vaches nourrices. Le cheptel des élevages de bovins mixtes est donc plus important que celui des éleveurs spécialisés en pro-

## Des structures diverses selon le taux de prairies permanentes dans la SAU

Groupe 3	Nombre d'exploitations	SAU en ha	Terres labourables en ha	UGB	Chargement, UGB/ha de SF	Part de maïs dans la SF
Moins de 25% de la SAU	144	152	124	76	1,46	7%
Entre 25 et 50% de la SAU	840	126	79	85	1,47	7%
Entre 50 et 75% de la SAU	1 163	98	37	103	1,51	8%
Plus de 75% de SAU	1 699	88	9	112	1,58	3%

Source : Recensement agricole 2010

## Un chargement homogène



Source : Recensement agricole 2010

## Caractéristiques de la sous-population des producteurs laitiers

	Groupe 3	Grand Est
Nombre de producteurs laitiers	1 690	6 281
Quota moyen en litres	210 625	363 221
Nombre de vaches laitières	36	54
Productivité par vache en litres	5 922	6 777
SAU en ha	94	154
Part de SF dans la SAU	80%	59%
Part de STH dans la SF	85%	73%
Part de maïs fourrage dans la SF	8%	18%
Chargement UGB/ha	1,4	1,9

Source : Recensement agricole 2010

## Caractéristiques de la sous-population des producteurs allaitants

	Groupe 3	Grand Est
Nombre de détenteurs d'au moins 5 vaches allaitantes	2 287	6 110
Nombre de vaches allaitantes	42	41
SAU en ha	111	155
Part de SF dans la SAU	73%	58%
Part de STH dans la SF	89%	82%
Part de maïs fourrage dans la SF	3%	7%
Chargement UGB/ha	1,5	1,8

Source : Recensement agricole 2010

duction laitière ou en production de viande. Les UGB totales sont de 122 (109 UGB dans les élevages laitiers, 104 UGB dans

les élevages allaitants). Le chargement, un peu plus élevé, est de 1,6 UGB/ha de surface fourragère.

## Répartition du travail (UTA)

	Groupe 3	Grand Est
Chefs et coexploitants	4 246	36 666
Conjoints non coexploitants	753	4 923
Autres actifs de la main-d'œuvre familiale	525	3 370
<b>UTA familiales</b>	<b>5 524</b>	<b>44 959</b>
Salariés permanents hors main-d'œuvre familiale	306	12 427
Saisonniers, occasionnels	249	8 914
Travail réalisé par les CUMA	3	48
Travail réalisé par les ETA	48	1 699
<b>UTA Salariées</b>	<b>449</b>	<b>16 078</b>
<b>UTA totales</b>	<b>6 131</b>	<b>68 047</b>

Source : Recensement agricole 2010

## Un travail familial

90% de la main-d'œuvre est familiale. 4 533 chefs d'exploitation, dont 86% à plein temps, travaillent avec leur conjoint ou une autre personne de la famille. Plus encore que dans les autres groupes et malgré la présence d'élevages, les salariés permanents hors cadre familial sont rares. Ils représentent 5% des UTA, contre 18% au niveau régional et sont employés dans 12% des exploitations du groupe, le plus souvent à temps partiel. Une main-d'œuvre saisonnière est employée dans 40% des exploitations.

La moitié des exploitations sont dirigées par des responsables âgés de moins de 50 ans et les moins de 40 ans sont deux fois plus nombreux que les plus de 60 ans.

Hors chefs d'exploitation, la main-d'œuvre non salariée de moins de 40 ans est de même ordre que celle de plus de 60 ans. Ainsi, certains jeunes n'ont pas encore le statut de chef d'exploitation mais peuvent le devenir par la suite. Cependant, un tiers des exploitations avec un responsable de plus de 50 ans, déclarent ne pas avoir de successeur.

Avec 18% de cheffes et coexploitantes, le taux de féminisation est nettement inférieur à la moyenne régionale, de 27%. Par contre, 2/3 des autres actifs familiaux sont des femmes, ce qui semble confirmer une organisation « traditionnelle » du travail, où la femme participe aux travaux de la ferme. Les chefs d'exploitation sont bacheliers dans une moindre proportion que pour les autres groupes, 31% contre une moyenne de 41%.

Les 453 salariés permanents hors cadre familial, dont un quart sont des femmes, sont pour la plupart ouvriers agricoles et 64% sont âgés de moins de 40 ans (un salarié sur deux au niveau régional).

## Des exploitants à titre principal

Contrairement aux céréaliers et aux petits viticulteurs, la double activité est assez rare chez les éleveurs. Ainsi, 84% des chefs et coexploitants sont exclusive-

ment exploitants et 14% assurent une activité non agricole parallèlement à celle de responsable d'exploitation.

Parmi les pluriactifs, seuls 5% déclarent une activité principale d'employé hors secteur agricole. Les retraités représentent 1% des pluriactifs. Le plus souvent il s'agit de conjoints qui se déclarent à tort chef d'exploitation mais assurent un complément de main-d'œuvre dans ces élevages.

## Peu de diversification

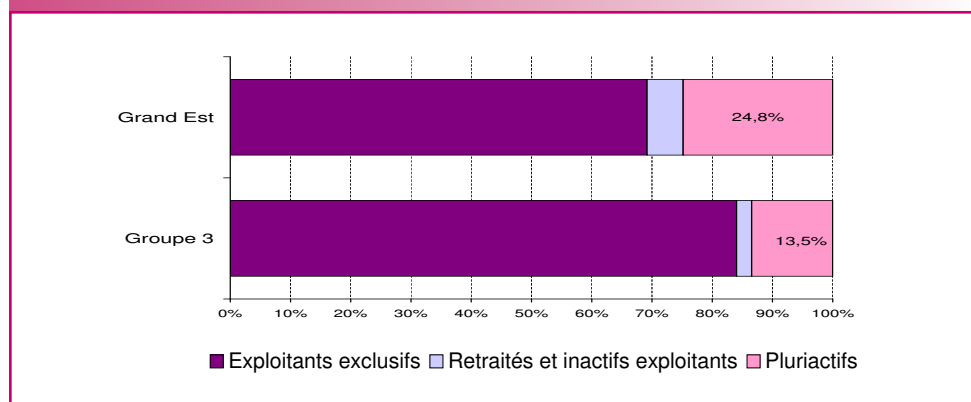
14% des exploitations commercialisent tout ou partie de leur production en circuits courts, contre 9% pour la région. Cette

option reste marginale mais offre une possibilité de maintien d'activité dans une structure de taille moyenne et vise à compléter le revenu. Pour 1/4 des exploitations qui commercialisent en direct ou par un intermédiaire, cette activité représente plus de la moitié du chiffre d'affaires (7% au niveau régional).

Des activités de diversification sont exercées par 7% des exploitations, contre 16% pour la région. Elles demeurent marginales et n'excèdent pas 10% du chiffre d'affaires dans 44% des exploitations concernées. Il est à noter qu'environ 450 exploitations déclarent une activité de loisir (hébergement, restauration...) soit 12% d'entre elles contre une moyenne régionale de 15%.

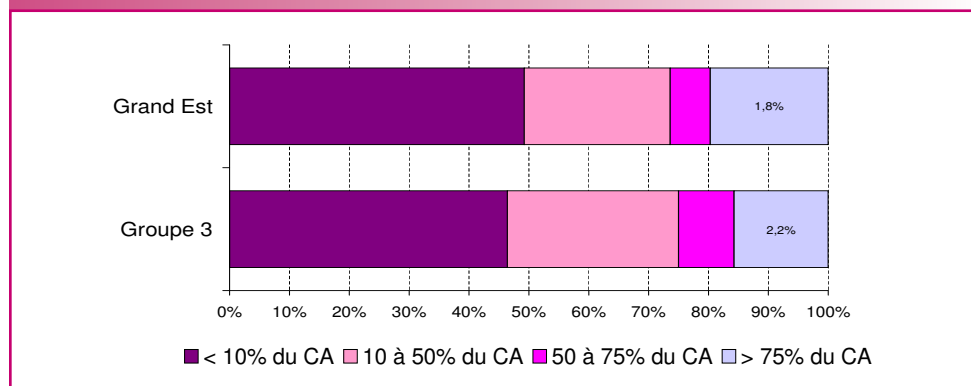
30% des exploitations déclarent une production sous signe de qualité, ce qui est peu au regard de la moyenne du sous-ensemble Elevage, 40%, et de la moyenne régionale, 49%. Par contre, ce constat s'inverse pour les signes officiels de qualité hors viticulture (IGP, Label Rouge, AOP, Certificat de conformité) puisque 5% des exploitations se conforment à ces cahiers des charges, contre 2,5% dans la région. Pour l'essentiel, il s'agit de production bovine, lait et viande.

## Une faible pluriactivité



Source : Recensement agricole 2010

## Part de commercialisation en circuits courts dans le chiffre d'affaires (hors vin)



Source : Recensement agricole 2010

## Contexte économique de l'année 2010

Les aides et les résultats économiques présentés ici concernent l'année 2010. Les nouvelles mesures propres au bilan de santé de la PAC entrent en application. Suite à l'année catastrophique de 2009, la conjoncture s'inscrit dans un contexte de redressement des prix des productions végétales, qui compense les baisses des rendements dues à des conditions météorologiques défavorables. La situation du secteur laitier connaît également une accalmie, contrairement au secteur de la viande toujours impacté par la faiblesse des cours.

### Une part importante du 2<sup>ème</sup> pilier

Les exploitations du groupe 3 ont perçu 125 millions d'euros en 2010, soit 13% des aides PAC du Grand Est, 1<sup>er</sup> pilier et mesures surfaciques du 2<sup>ème</sup> pilier. En moyenne par exploitation, ces aides s'élèvent à 32 400 €.

Peu de surfaces en culture, des cheptels en gestion herbagère ainsi qu'une implantation en zone défavorisée permettent à ce

groupe de bénéficier du montant d'aides du 2<sup>ème</sup> pilier le plus élevé, 40% du total régional.

Ces exploitations percevaient en moyenne avant application de la dernière réforme 275 €/ha de SAU d'aides du 1<sup>er</sup> pilier et 43 €/ha d'aides surfaciques du 2<sup>ème</sup> pilier. Si on exclut le sous-ensemble Cultures Permanentes, ces ratios régionaux sont respectivement de 318 €/ha et 15 €/ha.

### 13% d'aides du 2<sup>ème</sup> pilier

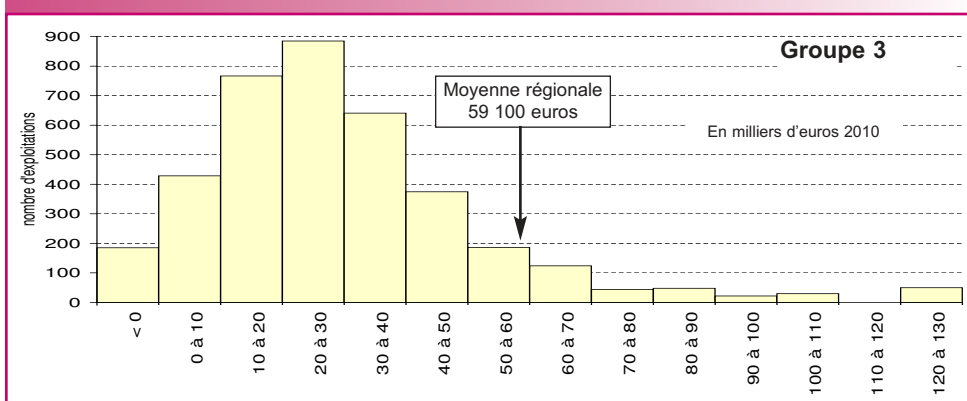
	Groupe 3	Grand Est
Aide découplée	72%	89%
Aides couplées végétales	1%	3%
Aides couplées animales	14%	4%
Aides 2 <sup>ème</sup> pilier	13%	4%
<b>Total, en millions d'euros</b>	<b>124,6</b>	<b>954,6</b>

Sources : ASP, SSP, aides 2010

### Un résultat faible et peu dispersé

En 2010, le résultat moyen est de 35 000 € par exploitation ; il est le plus faible de tous les groupes, de 55% inférieur à la moyenne régionale. Ramené à l'actif non salarié, il est de 29 300 €, contre 59 100 € pour la région. Sa dispersion est cependant la moins marquée de tous les groupes. Mais la part de résultats négatifs est la plus forte, elle est de 5% contre 1,6% pour l'ensemble des exploitations de la région. De même, c'est le groupe qui a la part de résultats inférieure à 20 000 € par actif non salarié la plus importante : 36%, contre 19% au niveau Grand Est et contre 22% des exploitations hors sous-ensemble Cultures Permanentes.

### Distribution du résultat 2010 (RCAI/UTANS)



Source : RICA 2010

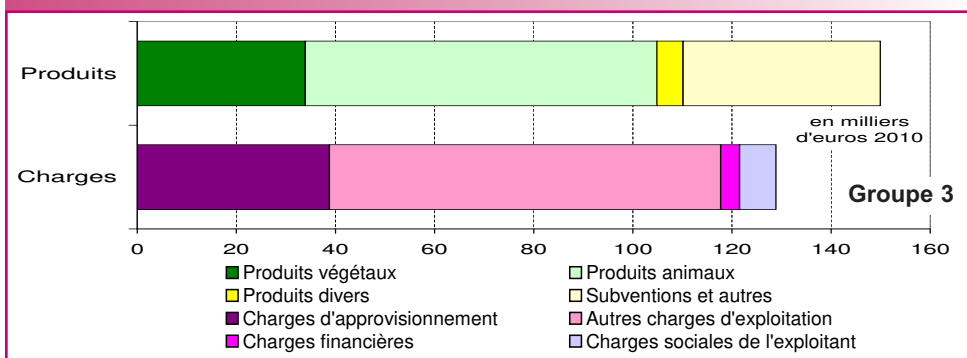
### Des exploitations économes en intrants

Le total des charges moyennes du groupe 3 s'élève à 121 500 € par exploitation. Il est le plus faible des sous-ensembles Elevage et Grandes Cultures.

Ces charges sont composées à 32% de consommations intermédiaires. Au vu des structures et des pratiques culturales, ces exploitations sont économes en intrants. En effet, ramenées à l'hectare de SAU, elles présentent de loin le niveau le plus faible de tous les groupes, avec 350 €. Pour les exploitations du sous-ensemble Elevage, ce ratio est de 490 €/ha. Un tiers de la dépense en intrants est dédiée à l'alimentation animale, 124 €/ha ou 133 €/UGB. C'est un niveau faible, comme le montre la comparaison avec les systèmes d'élevage plus intensifs mis en œuvre dans le groupe 1 (283 €/ha ou 291 €/UGB) ou encore dans le groupe 4 (179 €/ha ou 206 €/UGB). Les engrais pèsent pour 66 €/ha, et les produits phytosanitaires comme la dépense en carburants pèsent pour 40 €/ha.

Les autres charges d'exploitation, plus importantes, sont de 79 000 € en moyenne, pour un poids de 744 €/ha. Là encore, c'est le niveau le plus bas de tous les groupes. La première dépense est due à la dotation aux amortissements avec 307 €/ha. Pour le sous-ensemble Elevage, ce ratio est de 338 €/ha.

### Des produits supérieurs aux charges grâce aux subventions



Source : RICA 2010

Les charges financières sont également en deçà de la moyenne du sous-ensemble Elevage : 37 €/ha contre 48 €/ha.

A ces charges propres à la production et au fonctionnement de l'exploitation, s'ajoutent les charges sociales de l'exploitant, soit 71 €/ha, variables d'une année sur l'autre puisque calculées en fonction des résultats précédents, annuellement ou en moyenne triennale.

En moyenne par exploitation, le montant total des productions est de 1 030 €/ha contre 1 624 €/ha pour les sous-ensembles Elevage et Grandes Cultures réunis.

Malgré un niveau de charges restreint du groupe 3, le chiffre d'affaires est à peine suffisant pour dégager un revenu. Si les

aides de la PAC sont déterminantes pour les exploitations de grandes cultures et d'élevages herbivores, elles le sont d'autant plus pour ce groupe où les structures sont petites et fragiles économiquement. Sans les aides de la PAC, 60% des exploitations auraient un résultat négatif. Cette situation est marquée dans le sous-ensemble Elevage où pour 50% des exploitations les aides sont supérieures au résultat, alors que cette proportion est réduite à 22% dans le cas du sous-ensemble Grandes cultures.

Pour autant, la rentabilité est considérée comme bonne pour 90% des exploitations. En moyenne, elle est de 44%, alors qu'elle n'est que de 42% pour le sous-ensemble Elevage.

## 2/3 du bilan en immobilisations

	Groupe 3		Grand Est	
	En milliers d'euros	Part dans le total actif	En milliers d'euros	Part dans le total actif
Foncier	28,2	9%	96,1	16%
Constructions	50,6	16%	56,3	9%
Installations techniques	7,3	2%	9,2	2%
Matériel et outillage	64,8	20%	79,1	13%
Plantations	0,1	0%	7,2	1%
Animaux reproducteurs	58,9	18%	25,1	4%
<b>Actif immobilisé</b>	<b>216,7</b>	<b>67%</b>	<b>295,6</b>	<b>49%</b>
Animaux circulants	33,4	10%	16,2	3%
Stocks de produits	16,5	5%	170,0	28%
Créances	9,6	3%	50,9	8%
<b>Actif circulant</b>	<b>104,5</b>	<b>32%</b>	<b>311,7</b>	<b>51%</b>
<b>Total actif</b>	<b>322,2</b>		<b>608,7</b>	

Source : RICA 2010

	Groupe 3		Grand Est	
	En milliers d'euros	Part dans le total passif	En milliers d'euros	Part dans le total passif
<b>Capitaux propres</b>	<b>199,8</b>	<b>62%</b>	<b>411,4</b>	<b>68%</b>
Dettes financières	86,0	27%	135,0	22%
dont long et moyen terme	83,1	26%	120,7	20%
dont court terme	2,9	1%	14,3	2%
Autres dettes à moins d'un an	4,2	1%	8,9	1%
Dettes d'exploitation	32,2	10%	53,4	9%
<b>Total dettes</b>	<b>122,3</b>	<b>38%</b>	<b>197,3</b>	<b>32%</b>
<b>Total passif</b>	<b>322,2</b>		<b>608,7</b>	

Source : RICA 2010

## Des immobilisations conséquentes...

L'actif du bilan est relativement modéré. Il se caractérise cependant par une proportion d'immobilisations de 67%, la plus élevée de tous les groupes. Les postes les plus représentés sont le matériel, les animaux reproducteurs et les constructions. Ces exploitations d'élevage nécessitent, même si leur taille est petite, des équipements en matériel et en bâtiments, qui pèsent proportionnellement plus lourds que dans des exploitations de plus grande taille. L'intensité en capital, c'est-à-dire la quantité d'actifs immobilisés pour produire 10 000 € de valeur ajoutée est la plus élevée, 93 900 €, quand 41 600 € seulement sont nécessaires pour l'ensemble Grand Est. Ce ratio calculé pour le sous-ensemble Elevage est également inférieur, avec 69 400 €.

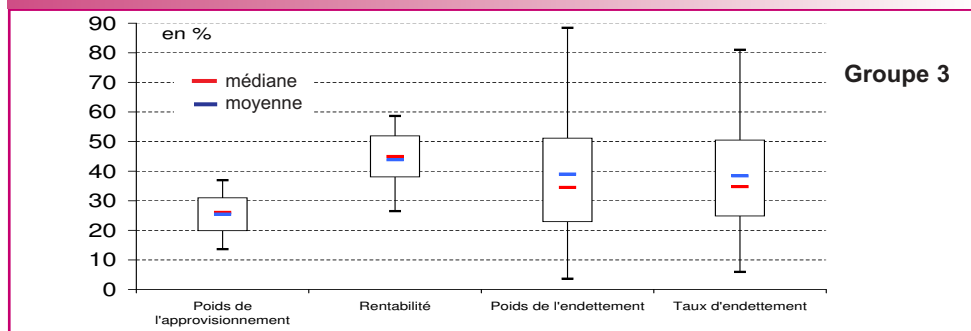
## ...couvertes par des capitaux permanents

Les capitaux propres couvrent 62% du passif. Ajoutés aux dettes à long terme, ils assurent le financement des immobilisations et d'une partie de l'actif circulant. Le fond de roulement permet de financer 7,6 mois de charges.

Comparé aux autres groupes à dominante Elevage, le taux d'endettement de 38% est relativement modéré. Les dettes financières s'élèvent en moyenne à 870 €/ha et les dettes non financières à 290 €/ha. La situation au regard de l'endettement est cependant contrastée : le poids de cet endettement est pour 30% des exploitations supérieur à 50% ; c'est-à-dire que plus de la moitié de l'EBE dégagé pendant l'exercice sert à rembourser les annuités. Au niveau régional, 16% des exploitations sont dans ce cas. De plus, pour 11% des exploitations du groupe 3, les dettes contractées auprès de tiers, essentiellement auprès de fournisseurs, sont supérieures aux dettes financières.

L'investissement est de 25 500 €. Il est dans la moyenne régionale. La trésorerie nette est de 11 400 € et 31% des exploitations ont une trésorerie négative. Par comparaison, la moyenne pour le sous-ensemble Elevage est de 14 500 € et 34% des exploitations ont une trésorerie négative.

## Dispersion de quelques ratios économiques



Source : RICA 2010

Lecture en progression croissante :

Pour 5% des exploitations, le poids de l'approvisionnement est inférieur à 14%. Pour 25% des exploitations, il est inférieur à 20%. La médiane et moyenne sont de 26%. Pour 75% des exploitations, le poids de l'approvisionnement est inférieur à 31%. Pour 95% des exploitations, il est inférieur à 37%.

## Méthodologie et définitions

Etude basée sur l'analyse des 33 700 exploitations du recensement agricole 2010 de la région Grand Est, dont la PBS est supérieure à 25 000 €.

**La première étape** consiste à définir, à dire d'experts, des variables pour qualifier les exploitations selon la taille, les caractéristiques, l'intensification, la spécialisation et la diversification. L'approche a été complétée de données économiques par l'appariement des bases Réseau d'Information Comptable Agricole (RICA) et Aides PAC. Une classification ascendante hiérarchique (CAH) a permis de distinguer 3 sous-ensembles (Elevage, Grandes cultures, Cultures Permanentes) et 7 groupes.

**La deuxième étape** suit l'évolution des groupes entre 2010 et 2016, grâce à l'appariement des données de l'Enquête Structure des Exploitations Agricoles (ESEA).

**La troisième étape** propose un suivi d'indicateurs économiques sur un panel de 570 exploitations de 2010 à 2015. Pour le groupe 3, l'échantillon réunit 103 exploitations.

**PBS** : Production Brute Standard. **SAU** : Surface Agricole Utilisée. **STH** : Surface Toujours en Herbe. **SF** : Surface Fourragère. **UGB** : Unité Gros Bovin. **UTA** : Unité-Travail-Année. **EBE** : Excédent Brut d'Exploitation. **RCAI** : Résultat Courant Avant Impôt. **UTANS** : Unité de Travail Non Salaré. **PAC** : Politique Agricole Commune. **Poids de l'approvisionnement** : Charges d'approvisionnement / Production de l'exercice + Subventions. **Rentabilité** : Excédent Brut d'Exploitation / Production de l'exercice + Subventions. **Poids de l'endettement** : Annuités long et moyen terme + Frais financiers court terme / Excédent Brut d'Exploitation. **Taux d'endettement** : ensemble des dettes / total de l'actif. **ETA** : Entreprise de Travaux Agricoles. **CUMA** : Coopérative d'Utilisation de Matériel Agricole.

Publication disponible sur le site internet [www.draaf.grand-est.agriculture.gouv.fr](http://www.draaf.grand-est.agriculture.gouv.fr)

## Direction Régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt (DRAAF)

Service régional de l'information statistique et économique (Srise)

Complexe agricole du Mont Bernard - Route de Suippes - CS 60440

51037 CHALONS-EN-CHAMPAGNE Cedex

Tél : 03 26 66 20 01 - Fax : 03 26 21 02 57

Courriel : [srise.draaf-grand-est@agriculture.gouv.fr](mailto:srise.draaf-grand-est@agriculture.gouv.fr)

- Directeur régional : Sylvestre CHAGNARD
- Directeur de publication : Claude WILMES
- Rédacteur en chef : Sylvain SKRABO
- Rédacteurs : Sandrine ZORN - Claude WILMES
- Composition : DRAAF Grand Est / Srise, site de Metz
- Dépôt légal : à parution
- N° ISSN : 2496-5480